

DOUCET, BETH & ASSOCIÉS

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

ASSOCIATION EMPREINTES

Siège social : 7 rue Taylor – 75010 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

À l'Assemblée Générale de l'association EMPREINTES

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 10/10/2022, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Empreintes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

a

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

a

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

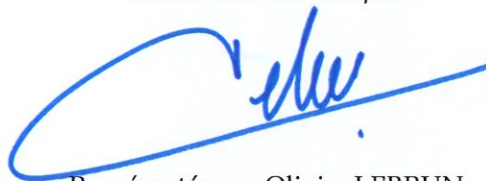
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 06 avril 2023

DOUCET, BETH ET ASSOCIES

Commissaire aux Comptes



Représentée par Olivier LEBRUN

Annexe au rapport : Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

a

BILAN ACTIF

ASSOC EMPREINTES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Exercice du	01/01/22 au 31/12/22 Valeur nette	01/01/21 au 31/12/21 Valeur nette	Variation N / N-1	
				en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires					-100,00
Autres	16 962	4 232	12 730	300,81	
Immobilisations incorporelles en cours	846		846		
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techn., matériel et outil. ind.					
Autres	1 966	3 712	-1 746	-47,03	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres	7 843	2 043	5 800	283,92	
TOTAL (I)	27 617	9 988	17 629	176,51	
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Créances					
Clients, usagers et comptes rattachés	16 434	16 383	51	0,31	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres	383 376	42 066	341 310	811,38	
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	23 770	182 340	-158 570	-86,96	
Charges constatées d'avance	1 185	1 726	-541	-31,32	
TOTAL (II)	424 765	242 514	182 250	75,15	
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	452 382	252 502	199 880	79,16	

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS



BILAN PASSIF

ASSOC EMPREINTES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Exercice du 01/01/22 au 31/12/22	Exercice du 01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires	37 595	37 595		
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	92 434	130 625	-38 191	-29,24
Autres				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	-64 422	-38 191	-26 231	-68,68
<i>Situation nette (sous total)</i>	65 606	130 028	-64 422	-49,54
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	65 606	130 028	-64 422	-49,54
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 921		35 921	
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	49 485	85 405	-35 920	-42,06
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	7 532	32 269	-24 737	-76,66
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	293 838	4 800	289 038	
TOTAL (IV)	386 776	122 474	264 302	215,80
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	452 382	252 502	199 880	79,16

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS



COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC EMPREINTES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	8 579	7 749	830	10,72
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de service	60 706	72 543	-11 836	-16,32
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	60 484	97 681	-37 197	-38,08
Versements des fondateurs ou cons. de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	24 283	71 539	-47 256	-66,06
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières	251 859	211 357	40 502	19,16
Reprises sur amortissements, dépréc., prov. et transferts de charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	14	3	12	399,65
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	405 925	460 870	-54 945	-11,92
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	213 288	303 604	-90 316	-29,75
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	4 166	3 064	1 102	35,96
Salaires et traitements	173 239	124 915	48 324	38,69
Charges sociales	68 664	58 492	10 172	17,39
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	10 082	9 298	785	8,44
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	38	50	-12	-23,86
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	469 478	499 424	-29 946	-6,00
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-63 553	-38 553	-24 999	-64,84
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	460	362	98	27,17
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	460	362	99	27,22
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS



COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC EMPREINTES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	460	362	99	27,22
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	-63 092	-38 191	-24 901	-65,20
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	1 330		1 330	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	1 330		1 330	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-1 330		-1 330	
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	406 386	461 232	-54 847	-11,89
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	470 808	499 424	-28 616	-5,73
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-64 422	-38 191	-26 231	-68,68
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature	6 300	5 375	925	17
Bénévolat	112 900	112 300	600	1
TOTAL	119 200	117 675	1 525	1
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	6 300	5 375	925	17
Personnel bénévole	112 900	112 300	600	1
TOTAL	119 200	117 675	1 525	1
TOTAL	-64 422	-38 191	-26 231	-69

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS



COMPTES ANNUELS

Exercice clos le : 31 décembre 2022

Annexe des comptes annuels

ANNEXE ASSOCIATION

ASSOC EMPREINTES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

L'association Empreintes développe un accompagnement du deuil pour tous et partout.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

L'association Empreintes écoute, elle soutient, elle forme, elle informe, elle fédère les travaux de recherche, elle alerte et mobilise la société, le législateur et les institutions sur les enjeux du deuil.

Les moyens mis en oeuvre :

L'association se dote des moyens d'action suivants:

- Aider : Empreintes soutient les personnes en deuil à travers différents dispositifs : plateforme nationale gratuite d'écoute téléphonique, entretiens, groupes d'entraide, cérémonies.
- Former : Empreintes est un organisme de formation certifié sur le deuil, qui offre aux particuliers et aux professionnels des repères, des outils et des ressources pour comprendre, soutenir et orienter toute personne en deuil (santé, paramédical, médico-social, social, psychologues, coach, ressources humaines, management, médecins du travail, spécialistes petite enfance, enseignants, conseillers d'orientation, services funéraires...).
- Informer : Empreintes écrit, édite et diffuse des publications de sensibilisation et d'information. L'association propose des communications orales, des posters dans le cadre de congrès, salons, conférences (etc.) sur le deuil et ses impacts, ainsi que sur des thématiques spécifiques telles que le suicide, le don du corps à la science, le deuil périnatal, les soins palliatifs, l'accompagnement ...
- Nourrir et fédérer la recherche scientifique : Empreintes a initié un réseau national de recherche sur le thème du deuil. Ses travaux visent à rendre visibles les recherches en cours, dont celles sur l'impact du deuil, à impulser des travaux et à nourrir son action.
- Mobiliser : Empreintes agit pour insuffler une politique publique et une législation en faveur des personnes en deuil et des professionnels.

Et toutes actions décidées par le conseil d'administration en vue de la réalisation des buts de l'association.

Ces actions sont menées soit exclusivement par des bénévoles, soit par des professionnels et des bénévoles. Ils peuvent ponctuellement être sollicités pour leurs compétences professionnelles reconnues, pour l'animation d'activités de groupes ou pour des formations. Ils perçoivent alors une indemnité fixée dans le cadre du respect des règles en vigueur.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 452 381,68 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -64 422,29 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS



- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour le traitement comptable des coûts de développement :

Les dépenses des frais de développement éligibles sont comptabilisés à l'actif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|-------------------------|-------|
| - Matériel informatique | 3 ans |
| - Mobilier | 5 ans |

ANNEXE ASSOCIATION

ASSOC EMPREINTES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Immobilisations financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Contributions volontaires

Pour l'année 2022, le nombre d'heure de bénévolat s'élève à 2 258 heures valorisé à 50 euros/heure, soit un montant de 112 900€

ANNEXE ASSOCIATION

ASSOC EMPREINTES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	20 999	20 400
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts & aménagts divers			
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & info., mobilier	11 370		663
Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours				846	
Avances et acomptes					
		TOTAL III	11 370		1 509
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
			TOTAL IV		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			32 369		21 909

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'étbs, de recherche & de dével.	TOTAL I					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			41 399		
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Ins. gal. agen. amé. cons					
	Inst.tech., mat. outillage indus.						
	Autres immos corporelles	Instal. géné., agencts, aménagts d.				12 032	
		Matériel de transport					
Mat.bureau, info., mob.							
	Emballages récup. div.						
	Immos corporelles en cours				846		
	Avances et acomptes						
		TOTAL III			12 878		
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières						
		TOTAL IV	DOUCET BETH & ASSOCIES				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes			54 277	
			12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS				



ANNEXE ASSOCIATION

ASSOC EMPREINTES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		16 767	7 670		24 437
TOTAL		16 767	7 670		24 437
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	7 654	2 412		10 066
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		7 654	2 412		10 066
TOTAL GENERAL		24 421	10 082		34 503

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amort. fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements								
Fonds commercial								
Autres immos incorporelles								
TOTAL								
Constr. Immo. corpor.	Terrains							
	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
	Inst. techniques mat. et outil.							
	Inst. gales, agenc. am divers							
	Mat. transport							
	Mat. bureau mobilier							
Emballages récup. divers								
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES			Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler								
Primes de remboursement des obligations								

DOUCET BETH & ASSOCIES

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

GROUPE PRIEUR
Voir le Rapport de l'Expert-Comptable

12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS

ANNEXE ASSOCIATION

ASSOC EMPREINTES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		7 843		7 843
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		16 434	16 434	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-287	-287	
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers	2 000	2 000	
	Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)		381 663	381 663		
Charges constatées d'avance		1 185	1 185		
TOTAUX			408 838	400 995	7 843
Renvois	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques) Créances reçues par legs ou donations		
	(2)	des			
	(3)				

ANNEXE ASSOCIATION

ASSOC EMPREINTES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 185
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	1 185

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	925
Autres créances	383 663
Disponibilités	
TOTAL	384 588

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS



ANNEXE ASSOCIATION

ASSOC EMPREINTES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Libellé	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds associatifs sans droit de reprise	37 595		37 595				
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds propres statutaires					37 595		37 595
Fonds propres avec droit de reprise							
Réserves							
Réserves pour projet de l'entité						38 192	92 434
Autres réserves	130 625		130 625				
Excédent ou déficit de l'exercice	-38 191		-38 191	38 191		64 422	-102 613
TOTAUX	130 028		130 028	38 191	37 595	102 614	27 415

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS



ANNEXE ASSOCIATION

ASSOC EMPREINTES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		35 921	35 921		
Personnel & comptes rattachés		3 855	3 855		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		44 498	27 973	16 525	
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	1 132	1 132		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		7 052	7 052		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		293 838	293 838		
TOTAUX		386 296	369 771	16 525	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

DOUCET BETH & ASSOCIES
Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
12-14 rue de l'Eglise - 75015 PARIS



ANNEXE ASSOCIATION

ASSOC EMPREINTES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les produits constatés d'avance correspondent à la part de la convention KLESIA non consommée en 2022.

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	293 838
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	293 838

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 680
Dettes fiscales et sociales	4 326
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	7 052
TOTAL DES CHARGES À PAYER	23 057



ANNEXE ASSOCIATION

ASSOC EMPREINTES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

Compte tenu de l'effectif, les indemnités de fin de carrière ne sont pas significatives et ne nécessitent ni leur comptabilisation, ni leur évaluation dans l'annexe.



ANNEXE ASSOCIATION

ASSOC EMPREINTES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	6 000	5 760
Total	6 000	5 760



ANNEXE ASSOCIATION

ASSOC EMPREINTES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

LES EFFECTIFS

	31/12/2022	31/12/2021
Personnel salarié :	4,20	2,80
Ingénieurs et cadres	2,84	2,40
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	1,12	0,40
Ouvriers		
Apprenti	0,24	
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

